Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1966)

Heft: 1499

Artikel: Genève, la Savoie et la Suisse

Autor: Rousset, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-693796

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENEVE, LA SAVOIE ET LA SUISSE

PAUL ROUSSET

Professeur à l'Université de Genève

Dès le mois de janvier 1814, Pictet de Rochemont, au nom du Conseil provisoire, demandait aux souverains alliés la reconnaissance de l'indépendance de Genève, son rattachement à la Suisse et une extension de territoire correspondant aux frontières naturelles, c'est-à-dire, le Jura, le Vuache, le Mont-de-Sion, le Salève, les Voirons et le Mont-de-Boisy (Ballaison).

Cette requête répondait à plusieurs impératifs et d'abord à celui-ci: pour obtenir l'adhésion des cantons suisses à la candidature de Genève, il était indispensable que les terres de la République fussent réunies à la Confédération (Versoix) et que le nouveau canton eût des frontières faciles à défendre; l'entrée de Genève dans la Confédération devait signifier un renforcement de celle-ci et non son affaiblissement; parlant du Chablais et du Faucigny (lettre du 7 juin 1814), Pictet écrivait que ces régions "étaient évidemment dans le système géographique suisse". On peut penser, d'autre part, que pour Pictet de Rochemont et pour la plupart des Genevois de ce temps l'argument géographique était sensible aux cœurs; la Savoie était pour eux ce pays proche où ils allaient herboriser ou rêver et où certains avaient leurs maisons, des champs ou des biens. Enfin, et en dépit de l'échec politique et économique de l'expérience, la coexistence des Genevois et des Savoyards dans le Département du Léman avait certainement laissé des souvenirs et marqué les esprits.

Parmi les témoignages des contemporains publiés par Lucie Achard et Edouard Favre, celui de Jean Picot est caractéristique: "Les désirs varient suivant les individus; le plus général est celui d'un agrandissement et c'est aussi le mien. Je crains les troubles civils si on nous rend à notre ancien état; je crains aussi le défaut d'occupation pour nos jeunes gens, pour moi dans ce moment, pour mes fils dans l'avenir; enfin il est assez probable que sans agrandissement de territoire, Genève ne deviendrait pas un canton de la Suisse. Je voudrais qu'on donnât à Genève le Chablais, les environs savoyards de Genève et le canton de Viuz en Faucigny . . ."

Voilà ce qu'écrivait un juriste et historien genevois, alors qu'à Paris, Pictet de Rochemont terminait une première série de négociations relatives à la constitution territoriale de Genève. On aimerait connaître l'opinion du grand nombre, les sentiments du peuple en ce tournant de l'histoire genevoise. En fait, nous connaissons seulement l'opinion des notables, de ceux qui ont agi ou qui ont écrit. Faut-il ajouter que, pour l'opinion des Savoyards, nous en sommes réduits aussi à des déclarations de notables, à des vœux isolés? En réalité, l'opinion genevoise comme l'opinion savoyarde était partagée ou informulée; partisans et adversaires d'une Savoie suisse (d'une Genève savoyarde) étaient incapables de se compter et pouvaient difficilement agir dans une affaire qui relevait d'abord de la diplomatie et des intrigues de cours.

Ces espoirs et ces craintes, ces conflits de conscience, ce problème politique local élevé à la dignité d'une négociation internationale, tout cela trouve son explication dans l'histoire et dans la géographie. Genève est la capitale naturelle de cette région comprise entre le Jura, le Vuache et les Voirons; elle est le centre vital du bassin lémanique inférieur et la ville-étape que les marchands italiens et allemands, en particulier, favorisèrent au XVe siècle. Cité épiscopale et impériale, Genève bénéficia très tôt d'une autonomie qui excita l'hostilité des comtes puis des ducs de Savoie. Pour se protéger contre ceux-ci les Genevois durent chercher un appui en dehors de leur espace géographique, du côté des Confédérés. La combourgeoisie avec Berne et Fribourg en 1526, puis celle de 1584 avec Berne et Zurich sont la conséquence de la politique que Genève dût désormais pratiquer et qui allait pour une bonne part à l'encontre des conditions géographiques et économiques (en réalité des relations économiques par le lac liaient déjà Genève et les cantons suisses). La Réforme puis les Refuges, en faisant de Genève une ville — forteresse isolée au milieu d'un pays resté catholique, allait accentuer le caractère particulier de la cité, fortifier son indépendance et préciser sa vocation suisse. La réunion de Genève à la Confédération symbolisée par l'arrivée des contingents fribourgeois et soleurois le 1er juin 1814 est scellée par l'acte signé à Zurich le 19 mai 1815 est l'aboutissement logique de ce mouvement historique; Genève, en devenant suisse, renonçait à son rôle de capitale régionale et laissait la Savoie poursuivre son destin sous la dynastie sarde puis avec la France.

Cette rupture entre l'ordre géographique et les nécessités historiques ne fut pas aussi brutale qu'on pourrait l'imaginer. M. Luc Monnier a montré l'importance des relations entre Genève et la Savoie au XIXe siècle; notre cité resta alors le centre économique de la région et les Savoyards vinrent nombreux y travailler ou s'y établir. Le vœu que Joseph de Maistre exprimait en 1795 en faveur d'une union de la Savoie au Corps helvétique trouvait une réalisation partielle et inattendue; mais en même temps l'helvétisme, sensible notamment dans la poésie avec J.-P. Chaponnière, Charles Didier, Albert Richard, Rodolphe Toepffer, Amiel, et dans la peinture avec La Rive, Lugardon, Calame et Diday, renforçait l'adhésion politique et spirituelle des Genevois à leur nouvelle patrie.

Les cinquante dernières années ont modifié profondément la République et Canton de Genève; deux guerres mondiales ont eu pour conséquences, d'une part de renforcer les relations politiques, économiques et intellectuelles de Genève avec la Confédération et, d'autre part, de relâcher les liens avec la Savoie et le pays de Gex. En outre, la présence de la Société des Nations, puis celle des Nations Unies, ont bouleversé l'économie et la structure politique et sociale du canton; comme l'a noté Paul Guichonnet, Savoyard de bonne souche et professeur à notre université, Genève n'ayant pu devenir la capitale régionale à laquelle la géographie la destinait, s'est muée en capitale internationale à laquelle son histoire lentement la préparait. Au terme de cette dialectique, Genève, ville-carrefour, est d'abord un canton suisse, 22e Etat de l'alliance; elle est ensuite un petit pays dont les frontières naturelles et l'horizon sont à la fois familiers et étrangers. Se rendre en Savoie, pour le Genevois, c'est franchir une frontière pour accéder à un territoire qui est géographiquement le même; elle est enfin cette ville internationale ouverte sur le monde et qui, à sa manière, exprime une part de l'idéal suisse.

(*"Tiré de Genève".*)